

COMPTE RENDU SOMMAIRE

de la séance du Conseil Communautaire

du 09 décembre 2021

Date de convocation : 03 décembre 2021

Présidence : Frédéric DELANNOY

Secrétaire de séance : WIECZOREK Sophie

Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 58 titulaires – 7 suppléants

Membres présents en qualité de conseillers communautaires :

Xavier Bartoszek - Jessica Tanca - Noël Poignard - Mirtille Stiévenard - Yves Condevaux - Marie-Thérèse Valin - Michel Meurdesoif - Gilles Grévin - Marie-Hélène Leroy - Murielle Caron - Sophie Wieczorek - Georges Cino - Alain Pakosz - Christelle Rutkowski - Arlette Dupilet - Daniel Gambiez - Nadine Delbouille - Michel Demory - Frédéric Delannoy - Séverine Lubrez - Daniel Hocq - Delphine Zagacki - Sylvie Larivière - Laurent Martinez - Lionel Fontaine - Joëlle Fava - Daniel Brassart - Jean Savary - Salvatore De Cesare - Rita Kfoury - Christian Bulinski - Elio Marchese - Omar Ouazzzi - Rémy Vanandrewelt - Marc Delecluse - Julien Quenesson - Yazid Lehingue - Lydie Matuszak - Marc Durant - Marlène Mortuaire - Christian Tosolini - Jérôme Matuszewski - Isabelle Werquin - Jean-Michel Sieczkarek - Patrice Bricout.

Conseillers suppléants remplaçant un conseiller titulaire :

Yves Maitte

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir à un conseiller titulaire :

Georges Dévenot à Gilles Grévin - Catherine Grodziski à Georges Cino - Denis Michalak à Julien Quenesson - Claude Merly à Laurent Martinez - Séverine Frackowiak à Xavier Bartoszek - Valérie Goupy à Laurent Martinez - Jeanne Roman à Jean Savary - Joël Pierrache à Frédéric Delannoy - Rosanna Mazagran à Omar Ouazzzi - Marie-Joëlle Alfano à Omar Ouazzzi - Isabelle Werquin à Jérôme Matuszewski (à partir du point n°9) - Michelle Blanquet à Marc Durant - Marie Cau à Frédéric Delannoy.

Conseillers titulaires excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Michel Meurdesoif à partir du point n°2

DELIBERATIONS ADOPTEES

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

01. Rapport de présentation du CRAC 2020

Le Conseil Communautaire prend acte de la communication du rapport qui lui a été présenté.

02. Elaboration du schéma de développement des Usages et Services de Cœur d'Ostrevent (SDUS) – Rapport de présentation

Le Conseil Communautaire prend acte de la communication de ce rapport.

03. Budget Principal et annexe des Zones d'Activités : autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2022

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide, d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements (hors remboursement du capital de la dette) dans la limite maximale de 25% des crédits prévus aux budgets de l'exercice 2021 dès le 1^{er} janvier 2022.

04. Budget annexe de l'opération de lotissement « Emerchicourt Chemin d'Azincourt » – Décision modificative n°1

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide, d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe de l'opération de lotissement « Emerchicourt – Chemin d'Azincourt »

05. Budget Principal 2021 – Décision Modificative n°3

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n°3 du budget principal 2021.

06. Elaboration d'un pacte financier et fiscal de solidarité avec les communes

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de lancer la démarche devant aboutir à l'élaboration d'un pacte financier et fiscal de solidarité avec les communes. Cette mission d'accompagnement de Cœur d'Ostrevent pour l'élaboration de ce pacte est confiée au cabinet Stratorial, en concertation étroite avec l'ensemble des élus du territoire.

07. Définition de l'intérêt communautaire de la base de loisirs « Les Argales » à Rieulay

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de préciser l'intérêt communautaire de la base de loisirs « Les Argales » à Rieulay et de solliciter toutes les subventions mobilisables pour le financement des dépenses liées à cet équipement.

08. Choix du lieu d'implantation de la future piscine communautaire

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, après avoir pris connaissance de l'étude H2O sur la piscine, valide à la majorité le choix mis en évidence par cette dernière quant à l'implantation du futur équipement sur le territoire de la commune d'Aniche.

09. Candidature à l'appel à projets « expérimentation d'un paiement pour services environnementaux (PSE) en faveur de l'élevage à l'herbe »

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver la participation de cœur d'Ostrevent à cette action et de participer à l'appel à projet déposé avec le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.

10. Extension de la ZAC la « Renaissance » à Somain – Indemnité d'éviction à Monsieur Jacques FOURMENT

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser le versement de la somme de 4 909,50€ correspondant à l'indemnité d'éviction pour réalisation de bail à Mr Jacques Fourment.

11. ZAC Barrois – Convention de partenariat pour la mise en place de mesures compensatoires liées aux milieux humides à restaurer dans le cadre du projet d'implantation de la société civile « Le Triolet »

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer la présente convention de partenariat.

12. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) et Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur les communes d'Aniche, d'Auberchicourt et de Somain – Mise en œuvre

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de solliciter les subventions les plus élevées possible de l'Anah, de l'Etat et de la Banque des Territoires, et de tout autre partenaire potentiel intervenant dans le champ de l'habitat privé ancien, dans les conditions ci-avant évoquées. L'engagement de Cœur d'Ostrevent étant conditionné à l'obtention de la participation financière des partenaires susvisés ; d'autoriser le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer avec l'Agence nationale de l'habitat, l'Etat, les communes d'Aniche, d'Auberchicourt et de Somain, et la Banque des Territoires, et avec tout autre partenaire potentiel intervenant dans le champ de l'habitat privé ancien, tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; d'accorder une aide communautaire, conformément aux conditions reprises dans le tableau 1 pour un propriétaire bailleur, dans le tableau 2 pour un propriétaire occupant et dans le tableau 3 pour une copropriété, ci-avant présentées ; d'autoriser le Président à signer le document contractuel nécessaire au versement de l'aide communautaire à un propriétaire bailleur, à un propriétaire occupant ou à une copropriété ; d'approuver l'Opération de Restauration Immobilière et le dossier de Déclaration d'Utilité Publique correspondant, de valider le lancement de la procédure d'enquête publique préalable à la DUP au titre de l'ORI et de solliciter le Préfet du Nord pour la mise à l'enquête publique du dossier susvisé en vue de la Déclaration d'Utilité Publique de travaux au bénéfice de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

13. Instauration du régime de l'autorisation préalable de mise en location et du régime de l'autorisation préalable à la division

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'instaurer le régime de l'autorisation préalable de mise en location (APML) et le régime de l'autorisation préalable à la division, pour les communes de Aniche - Auberchicourt - Fenain - Hornaing - Lewarde - Masny - Montigny-en-Ostrevent - Somain et à compter du 1^{er} juillet 2022 pour une durée d'expérimentation de 3 années, en application des modalités ci-avant détaillées.

14. Espace Conseil FAIRE (ECF) – Renouvellement de la convention de partenariat 2022-2023 entre Cœur d'Ostrevent et INHARI

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver la reconduction de l'Espace Conseil Faire et de confier à INHARI son animation, pour la période 2022-2023. L'engagement de Cœur d'Ostrevent étant conditionné au maintien du soutien financier du Conseil Régional au titre du programme SARE.

15. Labellisation de Cœur d'Ostrevent au titre du dispositif Cité de l'emploi – Demande de financement auprès de l'Etat

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de solliciter de la part de l'Etat le soutien financier de 100 000€ pour l'année 2022 et la mise à disposition de deux adultes relais dédiés au dispositif « Cité de l'emploi ».

16. Création de postes pour le recrutement d'agents contractuels de droit public sur emplois non permanents au titre de l'exercice 2022

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de créer 30 postes à temps complet et à temps non complet pour le recrutement d'agents non contractuels de droit public sur des emplois non permanents pour l'année 2022.

17. Création d'emplois en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion au titre de l'exercice 2022

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de créer 95 postes en équivalent temps plein pour le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée d'insertion pour l'année 2022.

18. Création d'emplois dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences (PEC) » au titre de l'exercice 2022

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de créer 15 postes dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences pour l'année 2022.

19. Recours à du personnel vacataire au titre de l'année 2022

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de recruter 25 vacataires au cours de l'année 2022.

20. Plan d'action 2022-2024 sur l'égalité professionnelle femmes / hommes

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le plan d'actions 2022-2024 sur l'égalité professionnelle qui lui a été présenté.

21. Rapport Social Unique 2020

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la présentation du Rapport Social Unique 2020.

22. Communication du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) au titre de l'année 2020

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la communication de ce rapport.

23. Communication du rapport d'activité du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) au titre de l'année 2020

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la communication de ce rapport.

24. Communication du rapport 2020 du Syndicat des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (SMAPI)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la communication de ce rapport.

25. Communication du rapport comportant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Hauts de France sur la gestion de l'association « Mission Bassin Minier Nord Pas De Calais » au titre des exercices 2016 à 2019 et les réponses apportées

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la présentation de ce rapport.

26. Convention opérationnelle avec l'EPF Hauts-de-France pour l'acquisition par la commune de Tilloy-Lez-Marchiennes, d'un ensemble immobilier destiné à développer une offre d'activités et de services pour ses habitants en lien avec les thématiques loisirs, tourisme et nature

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser la signature de la convention opérationnelle tripartite définissant le cadre d'intervention de l'EPF et les engagements de la commune de Tilloy-Lez-Marchiennes et de Cœur d'Ostrevent pour la réalisation du projet et s'engage à octroyer la garantie de Cœur d'Ostrevent pour le remboursement, par la commune de Tilloy-Lez-Marchiennes, des annuités du prêt qu'elle aura contracté pour le rachat à l'EPF, du foncier sur la base de son prix de revient tel que défini dans la convention opérationnelle. L'octroi de cette garantie donnera lieu à délibération du Conseil Communautaire.


27. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités Syndicaux des 12 novembre 2020, 17 décembre 2020, 17 juin 2021 et 23 septembre 2021

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes concernées.

28. Signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Nord

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide le lancement de la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale et de s'engager dans l'élaboration et la signature de cette convention avant le 31 décembre 2021.

Affiché le 16/12/2021

Lewarde, le 20 DEC. 2021
Le Président

Frédéric DELANNOY